

PV de l'Assemblée Générale de la Ligue Centre-Val de Loire
du samedi 20 septembre 2025 à Chateaufumeillant

L'AG débute par la projection d'un documentaire sportif sur Alice Milliat (1884-1957), qui fut la première dirigeante du sport féminin mondial. Elle fit de la participation des femmes aux Jeux Olympiques son plus grand combat. Elle défend l'idée que « le sport féminin a sa place dans la vie sociale au même titre que le sport masculin » (15 mai 1917). Ensuite, le secrétaire général fait comme s'il attendait l'aide de Bruno Simon pour animer cette réunion... Un montage vidéo montre Bruno qui semble se préparer à la hâte au siège de la Ligue et il monte ensuite dans une voiture, demandant qu'on le conduise à Chateaufumeillant... Cette scène se déroule en accéléré... et il arrive sur scène en courant... prêt pour l'animation de l'AG. David est rassuré et l'ordre du jour est annoncé.

11 h Nico Angenon, Président, ouvre cette AG, avec le représentant du Maire de Chateaufumeillant.

Après avoir remercié tous les participants, le Président précise que cette première AG de l'Olympiade 24-28 est, pour lui, le moment idéal pour faire le point, tirer un premier bilan et surtout nous projeter ensemble vers l'avenir. Il revient d'abord sur la saison 24/25 qui a débuté par l'extraordinaire engouement collectif des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Forts de cet élan nous avons battu un record de licenciés, grâce au travail de tous, bénévoles, éducateurs, clubs, dirigeants et partenaires. Il ajoute que sur le plan financier, la Ligue a su maîtriser son budget et présente cette année un résultat positif.

De même, les performances de nos athlètes ont illuminé cette saison : Lou Anne Bocquet, Clément Lainé Campino, Léana Hochart, Lilian Bardet, ainsi que Clément Bertier et Esteban Herrault en para sport et bien d'autres encore...

Notre Ligue porte également des projets structurants pour l'avenir, dont l'ouverture en septembre du BPJEPS dédié au tennis de table. C'est un outil essentiel pour fidéliser les licenciés. Le Président insiste sur le fait que notre responsabilité sera de pérenniser cette formation pour assurer un environnement favorable à toutes les performances : sportives, bien sûr, mais aussi sociales. Il ajoute que la FFTT est devenue la première fédération à mission de l'histoire du sport français pour : « *faire rayonner un ping pour toutes et tous, créateur d'émotions, pour la performance sportive et citoyenne* ». C'est une vision à laquelle notre Ligue adhère pleinement mentionne le Président. Cependant, le Président tient à évoquer les difficultés provoquées par le départ de plusieurs cadres, stagiaires ou titulaires, qui nous oblige à repenser nos actions pour maintenir une dynamique de formation des jeunes de la Ligue et assurer la détection et l'accompagnement des jeunes pour les stages et les compétitions.

Il salue le travail et la motivation d'Arnaud Avol, de Nicolas Métaireau et de toute l'équipe du Centre de Performance. D'autre part, il nous informe de la forte augmentation du nombre d'incivilités dans nos compétitions et dans nos clubs et de l'obligation, dès le 19 novembre 2025, dans chaque lieu de pratique sportive, d'afficher des informations notamment sur la prévention des violences sexistes et sexuelles.

La baisse des crédits et des subventions et demain peut-être, une réduction des budgets des collectivités locales, sont autant de menaces qui nous obligent à rester vigilants et à défendre le rôle du sport dans notre société. Face à ces défis le Président affirme que notre réponse doit être claire : « solidarité et innovation », persuadé que **l'union fait la force** et que nous avons, dans cette région Centre-Val de Loire, tous les atouts pour la cultiver.

Il conclut en nous rappelant que nous avons connu une année exceptionnelle, des résultats brillants, une hausse des licenciés (12 688), un budget maîtrisé et des projets structurants. Il nous engage enfin à porter haut nos valeurs de convivialité, d'inclusion, de performance et de plaisir. Il remercie tous les membres du Conseil de Ligue ainsi qu'Isabelle pour le suivi du quotidien et Romain Bardin qui lui « sauve la vie en moyenne deux fois par semaine ».

Enfin il remercie toute l'assemblée et nous souhaite à toutes et tous une superbe saison 25/26. Il termine en nous **incitant à le rejoindre tous pour le TOP 10 Européen jeunes à Tours les 3, 4 et 5 octobre 2025.**

40 rue du Général Leclerc 41300 Salbris - 02 54 96 14 28 - liguecentre.tt@wanadoo.fr - liguecentrett.com

1. Adoption du PV de l'AG du 5/10/24 : adopté à l'unanimité

2. Rapport d'activité du secrétaire général David NAIL :

Le secrétaire général rappelle l'activité en plusieurs chiffres :

5 conseils de ligue, 4 bureaux, des réunions hebdomadaires

252 mutations, 538 transferts

213 factures clients établies, 210 notes de frais reçues, 2167 écritures de banque comptabilisées

624 factures fournisseurs reçues

Plus de 650 rencontres par phase traitées, 156 équipes engagées

41 formations dispensées, 220 personnes formées dont 64 AR, 38 JA1, 6 JA2, 2 JA3.

1000 personnes participantes aux webinaires

173597€ de subventions obtenues

74 tables achetées (médico-social, école...)

20 animations annuelles (féminines, création lieu de pratique...)

66500 km parcourus

3. Rapport du Conseiller Technique National (CTN), Nicolas Métaireau :

Nicolas introduit son discours en prolongeant la vision du Président. Il se félicite du caractère exceptionnel de la saison 2024/2025, aussi bien au niveau fédéral que régional, avec en particulier l'augmentation des poussins compétiteurs : + 20 %.

En revanche, il déplore la diminution du budget du sport de 30 % en deux ans et une baisse prévisionnelle de 50 % du PSF (essentiellement les Ligues et Comités), ainsi que la remise en cause du PASS-SPORT.

Il préconise une uniformisation du tarif des licences au niveau des territoires et la distinction de la part licence-adhésion-cotisation (part variable).

Le CTN nous informe ensuite du fait que 79 stagiaires ont suivi une formation fédérale et que 4 ont participé à une formation professionnelle. Il ajoute qu'une douzaine de stagiaires de la Ligue sont en formation BP JEPS et il en profite pour remercier Romain BARDIN et Daniel SAMBOL pour l'ampleur de leur travail.

Il nous indique également que 70 jours de stages ont été proposés. Il revient sur le départ de Maxime MYKOLOW et sur la difficulté de recruter et la nécessité de faire appel aux bonnes volontés et à des prestataires pour renforcer l'équipe et assurer la détection.

Nicolas nous explique le fonctionnement et le financement du Centre de Performance et remercie les entraîneurs de la 4S et du TT JOUÉ-LES-TOURS.

Nicolas insiste sur les bons résultats sportifs de cette saison et appelle pour la récompenser Lou-Anne BOCQUET, championne d'Europe en double mixte U15, en double fille, vice-championne par équipe et médaillée de bronze en simple. Elle est également championne de France en double fille U15.

Le CTN récompense ensuite l'entraîneur de l'année, Nicolas COGNAULT, entraîneur au TT JOUÉ-LES-TOURS depuis 2014 et est entraîneur référent de Lou-Anne BOCQUET. Il est récompensé pour sa motivation hors du commun, son investissement global et ses résultats. Il conclut en remerciant le DTN, Jean-Nicolas BARRELIER, pour l'avoir reconduit dans ses deux missions (2 CTS à 50%), ainsi que Nico ANGENON et le Conseil de Ligue pour leur confiance.

Il remercie enfin tout particulièrement Romain et Arnaud (deux piliers) pour leur engagement sans faille. Il nous souhaite enfin une très bonne saison à tous.

40 rue du Général Leclerc 41300 Salbris - 02 54 96 14 28 - liguecentre.tt@wanadoo.fr - liguecentrett.com

Avant de passer à l'élection complémentaire au Conseil de Ligue, David NAIL (secrétaire général) communique les résultats du pointage assuré par Isabelle BAHAIN :

- Sur 214 clubs, 103 sont représentés
- Sur 714 voix, 411 sont exprimées.

Le quorum est atteint et tous les votes seront valides.

4. Élection complémentaire au Conseil de Ligue :

David annonce qu'un candidat a postulé pour intégrer le Conseil de Ligue et que cette élection doit être faite à bulletins secrets. Le Candidat est Claude LHORTOLARY, absent ce jour, il a été 20 ans président de la Berrichonne.

5. Comptes annuels saison 24/25 : Bilan – compte d'exploitation

Adrien Dodu, Trésorier, présente les comptes annuels 2024/2025 en indiquant qu'il affiche le réalisé de 2023/2024, puis le budget prévisionnel de 24/25 et enfin le réalisé de 24/25 aussi bien en charges qu'en produits.

Il commence par analyser les produits et il précise que le réalisé 24/25 est largement supérieur au budget prévisionnel. Il ajoute que cette augmentation est le signe du dynamisme de notre Ligue.

Il nous informe que la moitié des produits provient des licences et affiliations et que les aides et subventions proviennent de l'ANS, de la Région et de la Fédération. Il détaille tous les produits et analyse les variations par rapport au réalisé de la saison 23/24.

Il fait applaudir Romain Bardin et Bruno Simon, nos « chasseurs de subventions », auxquels nous devons l'augmentation des subventions.

Il présente une analyse un peu différente des produits par licencié et par club.

Le trésorier nous présente un zoom sur les licences, qui fait apparaître une baisse du revenu moyen de la licence, dû à l'augmentation du nombre de licenciés loisirs par rapport aux licenciés compétiteurs, le prix de la licence loisirs étant moins élevé que celui de la licence compétition.

Il conclut son analyse des produits en indiquant les éléments à retenir :

- forte hausse des subventions par rapport au budget prévisionnel
- augmentation du nombre de licences
- les autres postes sont constants,

Adrien Dodu aborde ensuite les charges.

Il précise que le reversement de la part licence à la Fédération représente le 1/4 des charges. Il détaille ensuite toutes les charges et conclut en affirmant que **le résultat est à l'équilibre (+7528€)**.

Il analyse ensuite de la même manière le résultat et montre que le résultat d'exploitation est positif cette année.

Il ajoute que sur les quatre dernières années, le résultat global a toujours été proche de l'équilibre et qu'on ne peut guère faire plus juste...

6. Rapport des commissaires vérificateurs :

Cyril Bernat, vérificateur aux comptes, lit le rapport des vérificateurs aux comptes qui atteste de la sincérité des documents étudiés et de la bonne gestion financière de notre Ligue. Il demande à l'assemblée de bien vouloir approuver les comptes 2024/2025.

7. Approbation et vote de l'affectation du résultat :

Adrien soumet les comptes annuels au vote. Ils sont **approuvés à l'unanimité**

Il soumet ensuite l'affectation du résultat en report à nouveau au vote de l'assemblée. Cette affectation est **adoptée à l'unanimité**.

8. Approbation du budget prévisionnel et des tarifs 2026/2027 :

L'objectif est d'assurer une gestion saine de la Ligue et de financer le projet de la Ligue.

Concernant les tarifs 2026/2027, aucune augmentation de tarif n'est proposée.

Les principales modifications concernent la baisse du nombre de licenciés et la baisse des subventions, par rapport à cette année.

Ce Budget prévisionnel traduit les inquiétudes du Président sur la diminution du nombre de licenciés (-60 % en 2 ans) mais aussi la baisse des subventions, tout en assurant à la Ligue les moyens de financer ses actions.

Concernant le budget prévisionnel révisé de 25/26, les salaires et charges sont revus à la baisse et les prestations extérieures à la hausse (départ de salariés et recours à des prestataires). Les autres dépenses restent sensiblement identiques.

Le trésorier met ensuite au vote le budget prévisionnel 2025/2026 révisés, il est **adopté à l'unanimité**.

Il poursuit avec le vote du budget prévisionnel 2026/2027, **adopté à l'unanimité**.

Adrien remercie l'assemblée pour sa confiance ainsi que ses collègues du Conseil de Ligue pour la bonne gestion de la Ligue et Isabelle, Frédéric et Emmanuel pour la tenue du suivi de la comptabilité tout au long de l'année. Il remercie également les vérificateurs aux comptes et toute l'assemblée.

9. Résultat de l'élection complémentaire

Le secrétaire général annonce le résultat du vote :

- 422 voix exprimées, **389 oui**, 32 non et 1 nul.
- Claude LHORTOLARY devient donc membre du Conseil de Ligue.

10. Récompenses collectives, challenge :

Récompense du meilleur club corporatif : **Hôpital Vierzon ping**

Récompense pour les labels : 28 clubs récompensés au niveau national, dont la 4S TOURS pour 3 labels niveau 3

Le RS St-Cyr-sur-Loire est le meilleur club en progression de licenciés dans la catégorie +100 licenciés (challenge Gérard Jacob).

Agglo Dreux Vernouillet TT remporte le classement dans la catégorie 75-100 licenciés et St-Amand Ping dans la catégorie 40-74 licenciés.

Mention spéciale pour l'ASTT Champhol qui passe de 0 à 176 licenciés.

La 4S Tours remporte le challenge Claude Massaloux de meilleur club et l'US Renaudine celui de meilleur club bénévole Claude Errant.

40 rue du Général Leclerc 41300 Salbris - 02 54 96 14 28 - liguecentre.tt@wanadoo.fr - liguecentrett.com

11. Récompenses individuelles :

Jean-Yves Gallard est désigné arbitre de l'année pour son investissement très important depuis des années en AR, JA1, JA2 et JA3.

Francis Tremblais est récompensé par le trophée Georges Barbereau en tant qu'arbitre, JA1, président durant plus de 20 ans du TT Brenne le Blanc et entraîneur d'Alexis et Julien Aufrère (champions de France en jeunes).

12. Échanges avec les personnalités :

- Présentation de la formation BPJEPS et des missions assurées par Formasat par Marjorie BARON, directrice adjointe. Elle remercie au passage le travail colossal fait par Romain Bardin et Daniel Sambol.
- Le secrétaire général du CROS excuse ses coprésidents pour leur absence et remercie les membres de la Ligue pour la qualité de leurs travaux. La LCVL, c'est 650 000 licenciés, 100 000 dirigeants bénévoles, 7 600 clubs et 4 000 salariés, 1 900 clubs employeurs et 350 comités départementaux et sportifs dont 70 affiliés au CROS. Le CROS est un organe décentralisé du CNOSF qui favorise :
 - le développement sportif en région RCVL,
 - la formation des dirigeants
 - les organismes sportifs de la Région.

Il précise ensuite que le CROS est composé de 25 élus, dont Bruno Simon, qui travaille avec brio lors de la cérémonie annuelle de remise des récompenses. Il compte également 4 salariés chargés de missions et 2 chargés de missions mis à disposition d'un groupement d'employeurs ? au sein du CROS notamment sur la thématique « citoyenneté et santé ». Il ajoute que le travail du CROS s'articule sur 4 domaines principaux :

- le sport et la politique publique
- le sport et la professionnalisation
- le sport et l'éducation à la citoyenneté
- le sport et la santé, le bien être

Il remercie la Ligue pour son accueil.

- Le secrétaire général de la fédération Jean-Michel Poulat, représentant Gilles Erb, remercie Bruno pour sa présentation. Il se dit impressionné par la qualité de cette AG et par l'aspect à la fois sérieux, convivial et détendu de son organisation. C'est à mettre au crédit de la Ligue et du club accueillant. Il signale que notre Ligue est la première à avoir adopté le nouveau logo fédéral et ses déclinaisons au niveau Ligue et Comité. Il revient sur le fait que la FFTT a été la première fédération à mission avec à la fois l'objectif de la performance sportive et un pacte social. Il termine en évoquant le piratage informatique du site de la FFTT et la nouvelle version de GIRPE avec quelques nouveautés.

Pour finir, Bruno Simon remercie la municipalité de Chateaumeillant et le club de TT SUD CHER pour l'accueil de cette Assemblée.

Nico Angenon remet un trophée aux coprésidents du club de TT SUD CHER et au représentant du Maire de Chateaumeillant et il clôture cette AG.

**LIGUE
CENTRE-
VAL DE LOIRE****Sylvie Olivier**Responsable commission jeunes
et technique
Secrétaire-adjointe

06 78 67 74 33

40 rue du Général Leclerc - 41300 Salbris

Prochain Conseil de Ligue le samedi 8 novembre à Salbris40 rue du Général Leclerc 41300 Salbris - 02 54 96 14 28 - liguecentre.tt@wanadoo.fr - liguecentrett.com